



**AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE
DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT 496.31-2021**

**Aux personnes intéressées par le projet
de règlement modifiant le règlement de zonage 496-2015**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 mai 2021, le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge a adopté le premier projet de règlement de modification numéro 496.31-2021 intitulé « RÈGLEMENT NUMÉRO 496.31-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 496-2015 AFIN DE REVOIR LES LIMITES DE LA ZONE AV-1001 ».

En vertu de l'arrêté 2020-074 du 2 octobre 2020, les assemblées de consultation sont interdites en zone rouge. La consultation publique est donc remplacée par une consultation écrite. Les personnes intéressées à faire part de leurs commentaires peuvent le faire par écrit jusqu'au **mardi 25 mai 2021, à 16h30**, par la poste à l'attention de monsieur Marc-André Alain, urbaniste et directeur du service de l'urbanisme, au 189, rue Dupont, Pont-Rouge (Québec) G3H 1N4 ou par courriel à marc-andre.alain@ville.pontrouge.qc.ca. Vous pouvez également faire parvenir vos commentaires à Mme Lina Moisan, conseillère, par courriel à lina.moisan@ville.pontrouge.qc.ca.

Le présent règlement a pour but de revoir les limites nord de la zone Av-1001 afin de permettre la poursuite des activités de l'entreprise Construction & Pavage Portneuf inc.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la soussignée, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 10^e JOUR DU MOIS DE MAI DE L'AN 2021.

La greffière adjointe,

Nicole Richard